



L'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) (Pyrénées-Atlantiques – Pau)

Syndicat mixte regroupant la plupart des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du département des Pyrénées-Atlantiques auxquels son équipe apporte une expertise et une assistance dans les domaines technique (bâtiment, voirie et réseaux), juridique, informatique et de l'urbanisme.

**Recrute au sein du
Service Intercommunal Territoires et Urbanisme**
qui fournit aux collectivités adhérentes une assistance
en matière d'urbanisme et de développement territorial,



**Service Intercommunal
Territoires
et Urbanisme**

Un chef de projets PLUi et analyses territoriales H/F à temps complet

(Grade d'attaché)

*Recrutement ouvert aux fonctionnaires titulaires ou lauréats du concours, à défaut
aux contractuels (Art. L332-8 disposition 2 du Code général de la fonction publique)*

Animé(e) par les valeurs du service public, impliqué(e) et volontaire, vous souhaitez vous investir dans une équipe pluridisciplinaire accompagnant les collectivités durant la conception et la mise en œuvre de leurs projets. Envoyez votre candidature, comprenant une lettre de motivation manuscrite, un curriculum-vitae, le dernier arrêté de position administrative le cas échéant ainsi qu'une copie des diplômes et des formations, avant le 17 mai 2024, par courriel à recrutement@apgl64.fr.

Vous interviendrez sous l'autorité du responsable du service et serez chargé des missions suivantes :

Missions principales

En collaboration avec d'autres chargés d'études, il/elle apportera conseil et assistance aux collectivités en urbanisme dans le cadre de procédures d'élaboration ou d'évolution de documents d'urbanisme (PLU, déclarations de projet...), le cas échéant dans le cadre d'une démarche intercommunale (PLU(i), ...).

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il/elle devra assurer la conduite de ce type d'études, ce qui suppose notamment d'être en capacité d'assurer :

- la production de tout ou partie des études de diagnostic territorial (y compris le volet des mobilités) ;
- l'aide à la décision dans la définition du projet territorial (PADD de PLU(i)) et sa formalisation ;
- l'aide à la décision et la réalisation des pièces réglementaires écrites et graphiques de PLU(i), ainsi que la rédaction de leur justification ;
- en collaboration avec d'autres chargés d'études spécialisés, la production de tout ou partie des Orientations d'Aménagement et de Programmation : analyses territoriales sous le prisme du développement durable, rédaction et rendus cartographiques ;
- la pédagogie auprès des élus sur ces thématiques, la communication et la concertation avec les administrés, professionnels, partenaires et personnes publiques (animation en autonomie de réunions techniques, de comités de pilotage de PLU(i) et de concertation) ;
- l'accompagnement administratif dans les procédures.

En collaboration et en transversalité avec d'autres agents de l'Agence, vis-à-vis desquels il/elle sera en position de chef de projet, il/elle apportera conseil et assistance aux collectivités dans le champ de l'analyse et du traitement géomatique des données territoriales, à destination des communes ou EPCI. Avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire (sigistes, ingénieurs thermiques, etc ...), il/elle devra assurer :

- le développement de prestations sur la base des données exploitables au sein de l'Agence, notamment celles relatives à la problématique de la transition écologique ;
- l'organisation de la mise en place technique et opérationnelle des prestations ;
- la promotion et l'animation du dispositif à destination des collectivités et des partenaires.

Missions secondaires

Assistance et collaboration sur des études connexes, notamment celles relatives aux mobilités (réalisation de schémas cyclables, plans de mobilité...).

Qualifications et expérience

- formation de niveau BAC + 5 en urbanisme et développement territorial,
 - formation/expérience en traitement informatique des données,
 - expérience d'au moins 10 ans en réalisation et conduite de projet d'un PLUi,
- Le suivi de formation relative à la stratégie de projet serait un plus.

Compétences

- maîtrise du droit de l'urbanisme,
- connaissance en géomatique et traitement informatique des données,
- connaissances en mobilité,
- connaissances en aménagement de liaison douce appréciées,
- maîtrise des outils informatiques bureautiques (Pack Office, Pack Adobe, ...)
- maîtrise des outils informatiques géographiques / SIG et de dessin (QGis, autocad, ...),
- bonne connaissance de l'environnement territorial,
- autonomie de production,
- aisance relationnelle et rédactionnelle,
- rigueur et sens de l'organisation,
- capacité à travailler et à animer une équipe.

Conditions d'exercice et avantages

- permis B indispensable car déplacements en collectivités sur l'ensemble du département,
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IFSE + CIA).

Poste basé à Pau et à pourvoir à compter de mi-juin 2024.

Pour tout renseignement : Christophe DORKEL ou Vanessa ROCA (05 59 90 18 28)

Données personnelles – RGPD

Conformément à l'article 13 du RGPD, nous vous informons que les données vous concernant (CV, lettre de motivation, copies de diplômes, ...) feront l'objet d'un traitement par l'Agence Publique de Gestion Locale destiné à étudier votre candidature.

Ces données seront conservées par l'Agence deux ans après la clôture du recrutement si le poste ne vous a pas été attribué. Ce délai peut être réduit en cas de demande expresse.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen. Vous bénéficiez également du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel à l'adresse dpo@apgl64.fr. Un justificatif d'identité pourra éventuellement vous être demandé. S'il ne vous était pas donné satisfaction, vous avez la possibilité de saisir la CNIL.